

TRAITEMENT ALTERNATIF EN QUELQUES POINTS

Collectif contre l'incinération des déchets en Corse
Septembre 2007



Réduire et trier les déchets : des objectifs pour chacun

Eviter les déchets par une consommation « éclairée », la réutilisation, le recyclage, le compostage.

Le meilleur tri, c'est séparer les déchets « à la source » : dans sa maison, à son travail, à l'école...avec des poubelles différentes ; c'est le plus efficace.

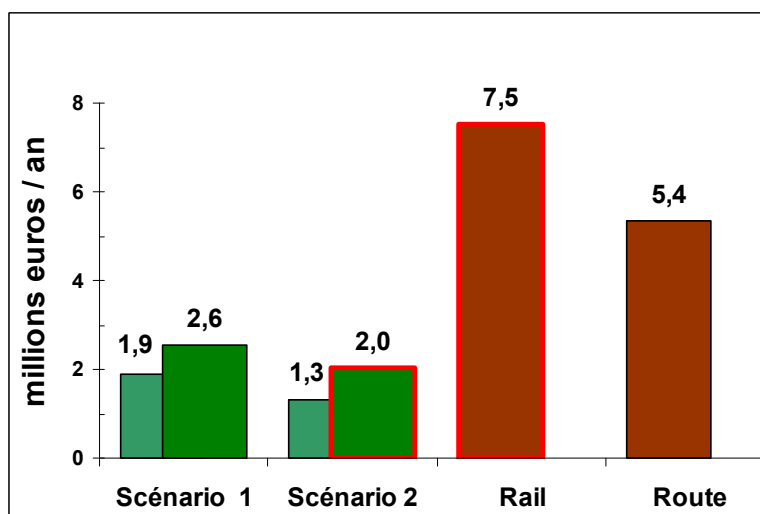
Ne pas jeter les déchets toxiques, mais les apporter en déchetterie ou aux points de collecte spécifique (piles, médicaments, huiles de vidange, etc.)

Séparer les déchets organiques (fraction fermentescible : ceux qui pourrissent et sentent mauvais) du reste de la poubelle. Ils représentent 1/3 du volume des déchets et la moitié de leur poids ; on peut les composter facilement en zone rurale ou pavillonnaire. En zone urbaine l'idéal est de les collecter à part et de les composter collectivement.

Les limites du tri par apport volontaire (PAV), tel qu'il commence à être mis en place en Corse, sont connues : dans le meilleur des cas, on ne dépasse pas 15 % du total des déchets.

Ne pas déplacer les plus importants gisements de déchets, décentraliser le traitement

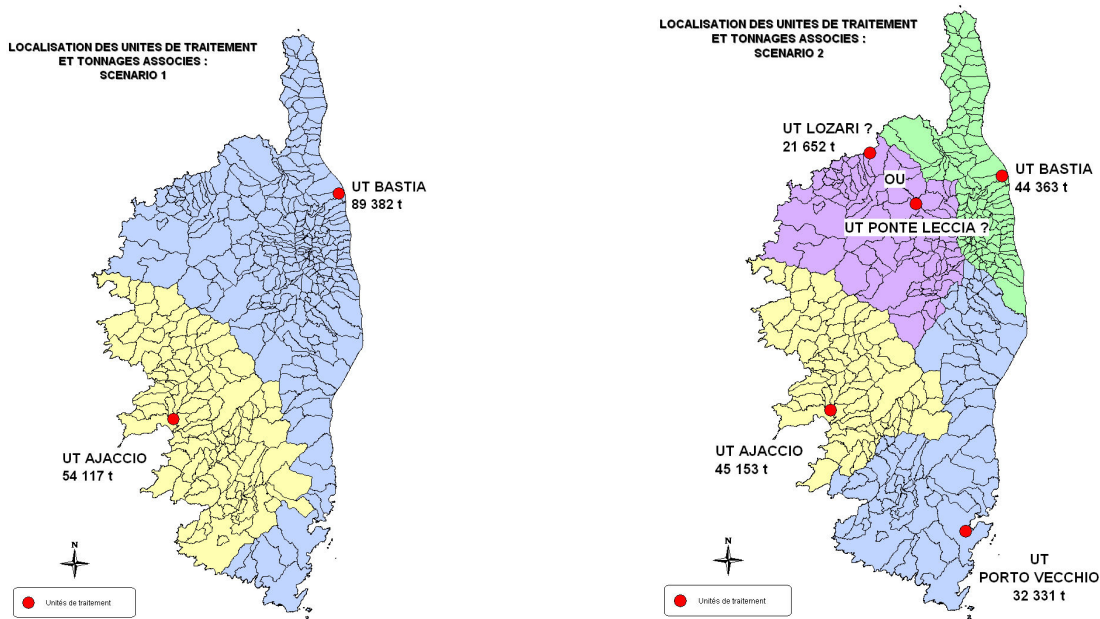
Le traitement décentralisé des déchets (au plus près des grands centres de production) génère une économie pour les contribuables d'au moins 3 millions d'euros par an sur le transport, par rapport au regroupement au centre Corse nécessaire à l'alimentation d'une usine d'incinération.



Coûts de transport
Notre étude / Etude Syvadec

Le tri compostage industriel

Au lieu d'une seule usine à « brûler » au centre rural de la Corse, nous avons étudié l'implantation de 2 ou 4 usines « à trier et composter » près des gisements de déchets les plus importants.



Le tri compostage industriel est compatible avec tous les autres systèmes de tri (à la source, en PAV) plus ou moins poussés ; les usines peuvent recevoir d'autres résidus et les traiter : boues de stations d'épuration, déchets agricoles, déchets verts, déchets industriels banaux (DIB). Il apporte donc une réponse cohérente au traitement de différents types de déchets et permet l'absorption des pointes saisonnières sans mise en balles, ni stockage.

Ce type d'installation est en place, notamment dans des collectivités de la région PACA, dans des conditions environnementales et saisonnières comparables. La configuration de la Corse impose l'implantation à proximité des villes côtières, sauf éventuellement pour la région Centre Balagne.

Ce n'est pas la solution universelle mais une réponse relativement simple, plus rapide à mettre en oeuvre et d'une grande souplesse, à l'inverse de l'incinération.

La combinaison entre de multiples solutions de proximité et l'installation de ce type d'usines, à condition que leur conception prenne en compte les meilleures combinaisons technologiques et process, permet **d'atteindre la valorisation de 65% des déchets par recyclage et compostage.**

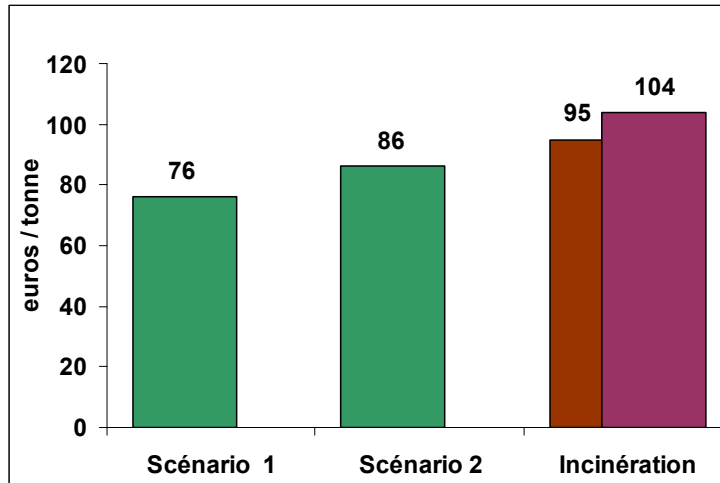
Les **35 % de déchets résiduels sont inertés**, donc non toxiques, ne génèrent plus ni lixiviats ni odeurs, ce qui rend **plus facile leur enfouissement en centre de stockage contrôlé**, après compactage pour en réduire significativement le volume. Ces taux sont proches de ceux des résidus de l'incinération (mâchefers, refioms), toxiques et dangereux, qu'il faut enfouir ou transporter pour stockage coûteux hors de Corse.

La méthanisation est une option pour les gisements à partir d'environ 50 000 tonnes de déchets par an, permettant de produire du méthane et de l'utiliser soit en carburant pour véhicules, soit en combustible de chaufferie, soit pour produire de l'électricité. **La méthanisation est une valorisation énergétique non polluante.**

Comparaison entre plan alternatif et plan « incinération »

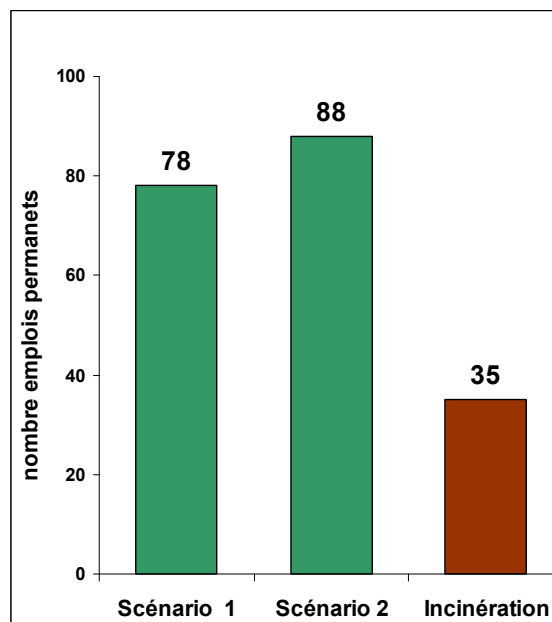
Dans les 2 scénarios que nous proposons (2 usines ou 4 usines), le coût en investissement et fonctionnement est inférieur à celui de l'incinération, et le bilan emploi plus intéressant ; l'impact en effet de serre est quasi-nul.

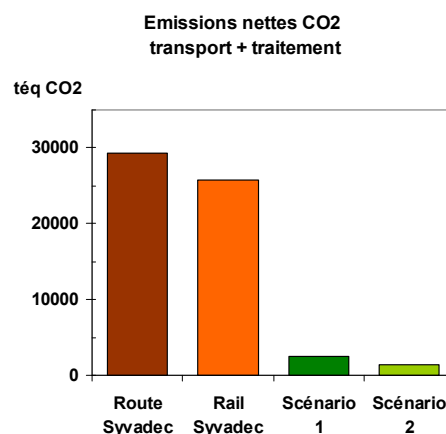
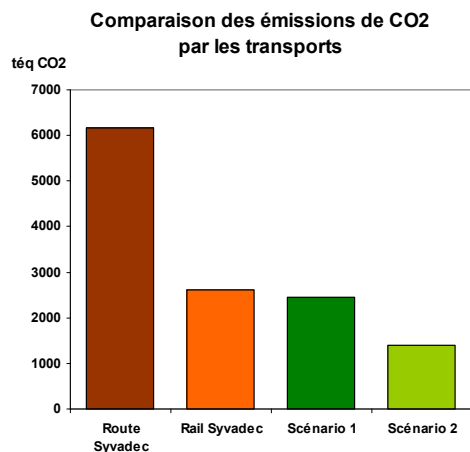
Coûts comparés de traitement



(Notre étude comprend : amortissement de l'investissement + fonctionnement + enfouissement des résiduels et vente des matériaux à recycler)

Comparaison des emplois créés sur les unités de traitement





Les facteurs d'émission utilisés pour nos scénarios sont ceux d'une agence américaine ; en utilisant les chiffres de l'ADEME, les émissions de CO₂ liées aux transports dans notre plan seraient inférieures d'un facteur 3.

Les émissions nettes sont celles dues aux combustibles fossiles.

Les solutions proposées par le Collectif dans son plan alternatif ne créent pas de pollution, sont moins chères d'au moins 30 %. Le traitement par tri mécano biologique permet aussi la création de 2 fois plus d'emplois sur les installations que l'incinération.

Ce plan alternatif permet une mise en œuvre immédiate. La technique utilisée permet toutes les évolutions vers des objectifs plus ambitieux de tri sélectif et de réduction des déchets, à l'inverse de l'incinération, qui s'oppose au développement du recyclage.

Nous préconisons une transition rapide vers des méthodes de collecte séparatives (avec tri à la source), qui permettent d'améliorer sensiblement la qualité du tri, donc celle des produits à recycler, d'abaisser les coûts et réduire la quantité de déchets résiduels à enfouir.

Le traitement des bio déchets à la source par compostage individuel ou de quartier est à mettre en place et à encourager. La collecte séparative de cette fraction fermentescible en milieu urbain et en habitat collectif est réalisable grâce à des bacs spécifiques. En place dans plusieurs collectivités en France elle résout une grande partie du problème du traitement et des nuisances des déchets ménagers

Ceci est une contribution positive au débat et vise à mettre en place rapidement des solutions efficaces et non polluantes.

**Collectif contre l'incinération des déchets en Corse
A Taverna 20218 PONTE LECCIA**

www.contrelincinerateurcorse.org